



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2019

N° DEL 2019.01.30/004

Thème : CULTURE 1

**Objet : Bibliothèque –
Informatisation de la
médiathèque abritant
un service d'Archives -
Demande de
subventions.**

Convocation :

Date : 24/01/2019

Affichage : 24/01/2019

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 31

Le **mercredi 30 janvier 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie.

Étaient représentés :

DUFOUR Maurice donne pouvoir à GUÉRIN Nicole;
CIUPPA Marcel donne pouvoir à MARCHELLO Marie;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
BREUIL Marc donne pouvoir à GRYZKA Romain;
DAZIN Florian donne pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents excusés :

DUFOUR Maurice, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Nicole GUERIN

Dans le cadre du développement du projet de médiathèque abritant un service d'Archives, la Ville de Briançon, souhaite mettre en place un plan d'acquisition dédié au numérique et à l'informatique au sein de ce futur établissement. Le but de cette action est de développer la dimension informatique et numérique afin d'ancrer ce futur équipement, et les services qu'il offrira, dans la contemporanéité de son époque au service de la diffusion de la ressource et de l'information.

Afin d'œuvrer au principe « d'inclusion numérique », la ville de Briançon souhaite rendre le numérique accessible à chaque individu et leur transmettre les compétences qui leur permettront de faire de ces outils un levier d'insertion sociale et économique. Dans cette optique, la médiathèque offrira au public un lieu dans lequel l'usage des nouvelles technologies pourra se matérialiser par l'utilisation d'ordinateurs, de tablettes et du wifi. Visant toutes les générations et toutes les catégories sociales, ce projet d'informatisation a pour but de créer un espace unique pour ce type de pratiques à Briançon. Cette démarche sera accompagnée, encadrée, et réglementée par le personnel de la médiathèque afin que chacun puisse utiliser ces ressources de façon optimale.

Ce plan d'acquisition permettra également d'ouvrir la médiathèque à de nouvelles pratiques d'animations, jusqu'à présent absentes de la bibliothèque municipale, comme par exemple, l'organisation d'ateliers numériques spécifiques et thématiques pour des publics ciblés. Ce projet nécessite donc l'acquisition et la mise en œuvre de moyens informatiques, multimédias et audiovisuels (matériels, équipements antivol, logiciels, infrastructure réseau, Wifi, etc...).

Le coût de ce projet est estimé à 205 000 €, hors taxes. Le plan de financement s'établi comme suit :

DRAC PACA (65%) :	_____	133 250,00 €
Région PACA (15%) :	_____	30 750,00 €
Autofinancement (20%) :	_____	41 000,00 €
TOTAL :	_____	205 000,00 €

AR Prefecture

005-210500237-20190212-20190130004-DE
Reçu le 12/02/2019

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le projet d'acquisition de matériel informatique et numérique de la médiathèque ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette action ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

CULTURE 1 DEL 2019.01.30/004

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

AR Prefecture

005-210500237-20190212-20190130004-DE
Reçu le 12/02/2019

Blank area with horizontal lines for text entry.